



E - N E W S

CERTIFICATION PEB DES HABITATIONS INDIVIDUELLES

Bonjour à toutes et à tous,

Le 3 juillet 2025, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a adopté des modifications majeures de la réglementation Travaux et Certification PEB, également connus sous la « Réforme de la méthode de calcul et du certificat PEB ». Ces modifications vous seront présentées dans une future e-news lorsque les textes des arrêtés gouvernementaux auront été publiés au Moniteur belge.

Voici les sujets de cette e-news :

- Inscription à la rencontre annuelle – 5/11/2025 ;
- Mise à jour du rapport statistique

INSCRIPTION A LA RENCONTRE ANNUELLE des certificateurs PEB Habitation Individuelle – 05/11/2025

Nous vous invitons à notre rencontre annuelle dans les locaux de Bruxelles Environnement (à Tour & taxis) le mercredi 5 novembre 2025 de 17h30 à 20h30. Nous vous présenterons les nouvelles procédures de contrôle, le projet de rapport de synthèse concernant les copropriétés et vous expliquerons l'encodage d'une fourniture de chaleur externe.

Programme :

- 17h30 : accueil
- 17h45 – 19h : présentations
- 19h-19h30 : questions / réponses
- 19h30-20h30 : drink + zakouskis

Je m'inscris à la rencontre annuelle

Informations pratiques :

- Date : mercredi 5 novembre 2025 de 17h30 à 20h30
- Lieu : Auditorium de Bruxelles Environnement, Avenue du port 86C/3000, 1080 Bruxelles
- Inscription obligatoire et gratuite avant le 15/10/2025
- Langues : Présentations principalement en français avec traduction simultanée en néerlandais

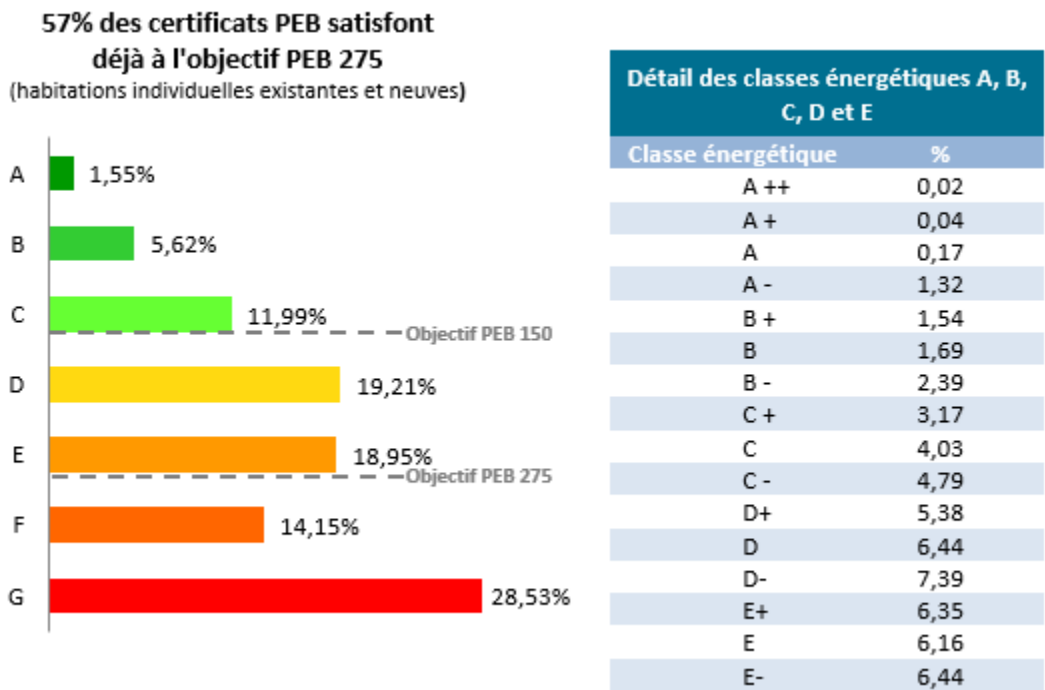
MISE À JOUR DU RAPPORT STATISTIQUE

Chaque année, le département certification PEB réalise un bilan statistique en se basant sur les données que vous avez encodées pour établir les certificats PEB des habitations individuelles. Ce bilan nous permet de suivre l'évolution du parc des logements de la Région de Bruxelles-Capitale en termes de performance énergétique, du taux de certification, d'isolation, d'installations techniques, etc.

Nous souhaitons vous partager quelques-unes de ces statistiques ci-dessous.

Le premier graphe reprend la répartition par classe énergétique des 406.785 certificats PEB établis jusqu'au 01/01/2025. On constate que 57,32 % des certificats répondent déjà à l'objectif PEB de 275 kWh/(m².an), et 19,16 % à l'objectif PEB de 150 kWh/(m².an).

Néanmoins, on peut raisonnablement supposer, sur base de différents éléments cités dans le rapport, que le parc immobilier dans son ensemble est en réalité plus performant.



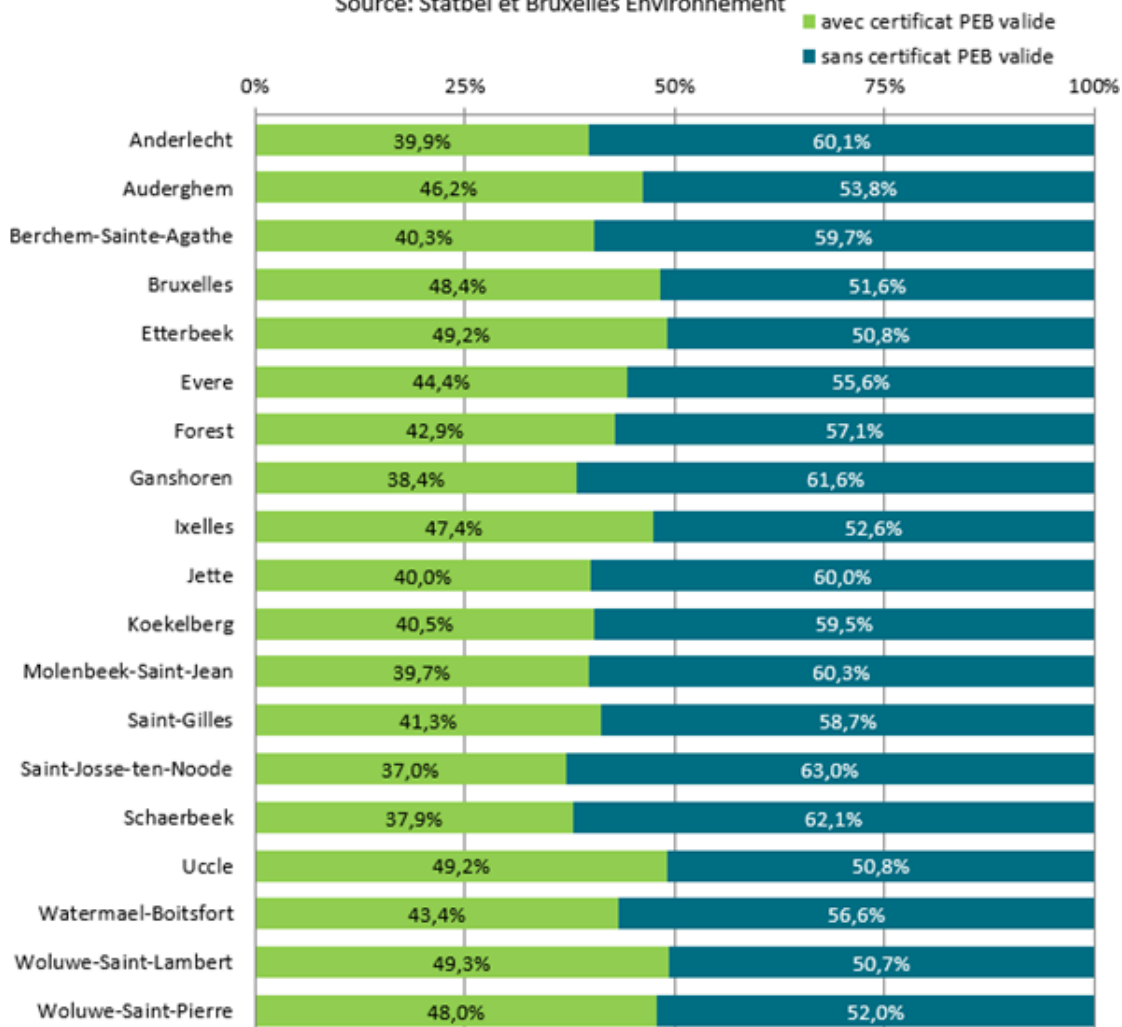
Le deuxième graphe indique qu'il reste encore beaucoup de travail en perspective. En effet, au total, 44,1% des logements disposaient d'un certificat PEB valide au 01/01/2025 à l'échelle de la Région. Des variations sont observées entre les communes : les communes de Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek en Ganshoren sont les moins certifiées, avec moins de 40% du

parc disposant d'un certificat valide, tandis que presque 50% du parc dispose d'un certificat valide pour les communes de Woluwe-Saint-Lambert, Uccle et Etterbeek.

Certificats PEB valides : la situation des 19 communes en 2024

(habitations existantes et neuves)

Source: Statbel et Bruxelles Environnement



Découvrez [le rapport complet](#). Vous pouvez le retrouver dans [votre boîte à outils](#).

Nous vous souhaitons une excellente journée,

Le département Certification PEB

EPB DESK & PLAGE

OUTILS

SUIVEZ-NOUS

RESTEZ INFORMÉS VIA NOS NEWSLETTERS



[JE M'INSCRIS](#)

Vous recevez cet e-mail car vous êtes abonnés à l'e-news
certification PEB des habitations individuelles de
Bruxelles Environnement.

BRUXELLES ENVIRONNEMENT • SITE DE TOUR & TAXIS • AVENUE DU PORT 86C/3000 B-1000
BRUXELLES